

*La Clef du Cabinet**Forment mes tortueux replis :**L'un aide aux besoins du ménage ;**Et l'autre étourdit par ses cris.**J'en pourrois dire davantage.**Bon soir, je vais plier bagage ,**Et regagner l'endroit où mon corps est perché.*

ARTICLE II.

Contenant en entier le Traité annoncé le mois dernier, articles de Russie & de Prusse, & qui a été conclu à Peterbourg le 11. Avril dernier.

AU NOM DE LA TRÈS-SAINTE TRINITE'.

SA Majesté le Roi de Prusse & Sa Maj. l'Impératrice de Toutes les Russies ayant mûrement considéré, que rien n'est plus conforme à leurs intérêts & à leurs avantages communs, ni plus propre à assurer la durée de la Paix si heureusement rétablie en Europe, que de resserrer les nœuds de l'amitié & de la bonne intelligence, qui a toujours régné ci-devant & qui subsiste à présent entre les deux Cours, & de confirmer cette union par un Traité d'Alliance défensive, qui n'ait pour but que la sûreté de leurs Etats & Possessions respectifs, se sont proposés de porter à sa perfection un ouvrage si salutaire, & ont choisi & nommé pour cet effet leurs Plénipotentiaires, savoir, Sa Maj. le Roi de Prusse le Sr. Victor-Frédéric Comte de Solms, son Chambellan Actuel, Conseiller Privé de Légation & Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Sa Maj. l'Impératrice; & Sa Maj. Impériale de Toutes les Russies le Sr. Niseita de Panin, Gouverneur de S. A. Imp. Mgr. le
Grand